

IVe Congrès Africain des Juristes d'Entreprises

BAMAKO, MALI, 28 - 30 juin 2011, Radisson BLU Hôtel

Un Projet du Centre Africain pour le Droit & le Développement



Thème central :

- **« *L'entreprise africaine face à la justice* »**

Suivi de :

- *Travaux pratiques de recyclage sur les Actes uniformes portant droit des Sûretés et droit Commercial général*
- *Une session d'initiation à la pratique de l'arbitrage des affaires*

Avec le soutien de



Ouverture (8H30 - 10H) : Allocutions - Propos liminaire

- **Ouverture du Congrès** sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OHADA, et avec le Délégué de l'OIF, le Président du COJA 2011 et le Président du CADEV.
- **Propos liminaire : *Le renouveau de l'action publique en République du Mali***, par Monsieur Modibo SIDIBE, ancien Premier Ministre, Mali

Session I (10H00 - 13H) : L'entreprise face aux contentieux judiciaires

- Contentieux contractuel
- Contentieux social
- Contentieux pénal des affaires
- Contentieux de la responsabilité sociale de l'entreprise.
- **Panel :**
Me BILE-AKA (*BILE AKA-BRIZOUA-BI, Côte d'Ivoire*); Me Mouhamed KEBE (*GENI & KEBE SCP, Sénégal*); Patrick MVONDO (*Directeur juridique TRADEX, Cameroun*); Me François SERRES (*Avocat à la Cour, Paris*)

Modérateur : Me Mamadou KONATE, Avocat, Barreau du Mali, Président du COJA 2011

Session II (14H30 - 18H00) : L'entreprise face aux contentieux avec les administrations

- Contentieux fiscal
- Contentieux de la Sécurité Sociale
- Contentieux du droit d'auteur
- Gestion des contentieux par les Régulateurs sectoriels (Télécoms, Energie, Marchés publics, ...)
- **Panel :**
Laure KENMOGNE (*Conseil fiscal agréé, JURITAX Conseil, Cameroun*), Jean-Pierre BEGOUDE (*Directeur juridique Adjoint, CNPS*); Mesmer GUEUYOU (*Barreau de Nanterre*), Dr. Sadjo OUSMANOU (*CADEV*)

Modérateur : Monsieur Louis ONDONGO, Trésor Public, République du Congo

Session III (8H30 - 13H) : Recyclage sur les nouveaux Actes uniformes : Etudes des cas

Coordonnateurs : Dr. Sadjo OUSMANOU, *Président CADEV*; un *représentant du SPIOHADA*; Dr. Félix ONANA ETOUNDI, *Directeur Général, ERSUMA*; Me Issaka KEITA, *Bâtonnier Ordre des Avocats du Mali*; Jean-Michel MBOCK, *SCP M&N LAW FIRM, Douala*;

- **Introduction aux Ateliers :** Esprit des nouveaux Actes uniformes, *par un représentant du Secrétariat Permanent de l'OHADA*
- **Ateliers « Droit commercial Général » :**
 - *Cas pratique 1* : Contrat de vente commerciale - Prescription en matière commerciale
 - *Cas pratique 2* : Contrat de bail à usage professionnel
 - *Cas pratique 3* : Le RCCM : Inscriptions et immatriculations : Qui, Quoi et Comment ?
- **Ateliers « Droit des sûretés » :**
 - *Cas pratique 1* : Gestion du cautionnement
 - *Cas pratique 2* : Gestion des nantissements et du Gage
 - *Cas pratique 3* : Gestion du droit de rétention, Cession de créances, Réserve de propriété
 - *Cas pratique 4* : Constitution et réalisation de l'hypothèque

Session IV (14H30 - 17H30) : Recyclage sur les Actes uniformes : Echanges en plénière

- Evaluation en plénière des cas pratiques
- Echanges sur des questions spécifiques

Session V (8H30 – 12H30) : Initiation à la pratique de l'arbitrage des affaires

Formateur : Benoît LE BARS, Cabinet Lazareff - Le Bars, Paris, Directeur Master II DJCE Cergy Pontoise

Modérateurs :

Prof. Paul-Gérard POUGOUE, Vice - Recteur, Univ. Yaoundé II

Mme Bintou BOLI, Secrétaire Permanent, CAMCO, Burkina Faso

▪ **Objectifs :**

- *Maîtriser les enjeux du recours à l'arbitrage comme mode de management des contrats ;*
- *Savoir prévoir le type d'arbitrage le mieux adapté à votre contrat et à votre système de gestion du risque juridique ;*
- *Savoir anticiper sur la mise en œuvre de la convention d'arbitrage, et vous ménager une position avantageuse en cas de déclenchement de l'arbitrage ;*
- *Maîtriser les techniques de négociation et de rédaction des conventions d'arbitrage exploitables ;*
- *Savoir introduire une demande d'arbitrage en fonction du type d'arbitrage convenu ;*
- *Savoir répondre à une demande d'arbitrage en fonction du type d'arbitrage et des éléments formulés dans la Demande d'arbitrage.*
- *Cerner les nuances et les points de convergence entre l'arbitrage et la médiation.*

▪ **Méthodologie :**

- *Exposés techniques, référence à des exemples concrets, cas pratiques discutés et corrigés.*

▪ **Contenu :**

- **Module 1 : Techniques de rédaction efficace des conventions d'arbitrage**
- **Module 2 : Techniques de rédaction des actes introductifs d'instance arbitrale**
- **Module 3 : Médiation et arbitrage : frontières et confluences**

Session VI (15H – 17H00) : Rapport général – Cérémonie officielle de clôture du COJA 2011

- Rapport général du COJA 2011
- Remise des attestations et de la documentation
- Mots de clôture – Désignation de la ville pour le **COJA 2012**.